

DECLARATION DE LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE FRANCAISE POUR LE SOMMET DE COPENHAGUE

PREAMBULE

Le changement climatique

Considérant que le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC), dans son 4^{ème} rapport de synthèse en 2007, a confirmé que le changement climatique récent était sans équivoque, et principalement du à l'activité humaine

Constatant, d'après les projections des experts de GIEC, que ce changement climatique va provoquer et accélérer des modifications majeures sur les ressources en eau, la production alimentaire mondiale, les régions côtières, les territoires insulaires, la santé, et la vie des populations humaines,

Considérant par ailleurs que la hausse mesurée des émissions de gaz à effet de serre de 70% entre 1970 et 2004 montre à l'évidence que tous les moyens doivent aujourd'hui être mis en œuvre, tant pour réduire ces émissions (atténuation), que pour en combattre les effets néfastes sur l'environnement, la vie des populations, les territoires, et l'activité économique (adaptation),

Soulignant les conclusions du rapport de Nicholas Stern, en 2006, montrant que le changement climatique peut conduire à une perte de 5% du PIB mondial si aucune action n'est entreprise, mais qu'en revanche, 1% de ce même PIB mondial suffirait à financer les mesures nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, et par là même, la majeure partie des conséquences néfastes prévisibles,

Rappelant la communication de la Commission européenne du 28 janvier 2009, qui précise la nécessité de limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète à 2°C au-dessus des valeurs préindustrielles, et engage l'Union Européenne à réduire ses émissions de 20% par rapport aux niveaux de 1990, indépendamment de la conclusion d'un accord international,

Reconnaissant l'ambition des actions françaises, en particulier dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, actions auxquelles la Jeune Chambre Economique française a elle-même apporté sa contribution, notamment sur les initiatives d'économies d'énergie, de gestion des déchets et les énergies renouvelables, et au travers des formations et informations qu'elle diffuse.

Engagements et actions de la Jeune Chambre Economique Française

Rappelant les missions de la Jeune Chambre Economique Française, mouvement unique permettant de proposer à de jeunes actifs, de jeunes citoyens entrepreneurs, de s'ouvrir aux autres, de mettre leurs compétences au service d'un collectif, d'élargir leurs connaissances et leurs réseaux, tout en osant la prise de responsabilité,

Soulignant que c'est par l'action, au plus près des territoires et de leurs acteurs, que la Jeune Chambre Economique Française peut relever les défis par l'action, pour attirer et convaincre, et que le changement climatique nécessite aujourd'hui une mobilisation de toutes les parties prenantes, mobilisation à laquelle nous pouvons apporter notre engagement, et celui de nos partenaires co-signataires.

Relevant le fait que la lutte contre le changement climatique peut se décliner concrètement dans tous les domaines d'actions de la Jeune Chambre Economique Française, à savoir le développement économique, l'emploi, la coopération internationale, le civisme, l'aménagement du territoire, la culture, et naturellement l'environnement,

Considérant que nous reconnaissons la responsabilité que partagent les autorités locales et régionales, les entreprises, les associations et les structures économiques, avec les gouvernements nationaux, dans la lutte contre le réchauffement climatique, et que l'action locale est un maillon indispensable pour mener à bien les initiatives nécessaires pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et mobiliser tous les acteurs,

Reconnaissant le bien-fondé du « Nouveau Pacte Vert », lancé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en mars 2009, qui nous donne l'occasion unique d'agir et de changer les choses, pour que notre économie, « au sortir de la crise », se conforme à un modèle durable, et ne continue pas d'amplifier les pénuries de ressources et l'instabilité climatique,

En accord avec la déclaration de la Jeune Chambre Internationale, réunie du 28 au 30 juillet 2009 à Genève, qui a précisé son engagement envers la lutte contre le changement climatique (« Commitment to Action »), notamment auprès des instances du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, en soutenant l'action « Seal the Deal » dans la préparation du Sommet de Copenhague,

Dans le souci de porter notre engagement, nos convictions, et l'apport de nos actions lors du Sommet de Copenhague sur le changement climatique, qui sera l'une des étapes majeures dans la réalisation d'un accord global, juridiquement contraignant, socialement et économiquement acceptable, pour envisager la suite du Protocole de Kyoto,

LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE FRANCAISE DECLARE CE QUI SUI

Formation/information

Nous nous engageons à informer et former l'ensemble de nos membres et des représentants des Jeunes Chambres Economiques Locales, sur le changement climatique, les enjeux des Conférences des Parties, ainsi que sur les moyens de lutter concrètement, tant pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, que pour la nécessaire adaptation des territoires et des comportements individuels et collectifs,

A cet effet, nous nous engageons à traduire et à adapter les modules de formation existants sur les changements climatiques, à les promouvoir auprès des formateurs, et à diffuser lesdites formations auprès de nos membres,

Nous nous engageons à diffuser par nos moyens d'information nationaux, ainsi qu'auprès de nos partenaires, les résultats des Jeunes Chambres Economiques Locales, concernant toutes leurs actions menées en faveur de la lutte contre le changement climatique,

Nous nous engageons à promouvoir, auprès des Jeunes Chambres Economiques Locales, auprès de nos partenaires, et de l'ensemble des citoyens et des acteurs socio-économiques locaux, les événements européens et internationaux, concernant le changement climatique et ses conséquences, notamment la Conférence des Parties de Copenhague et ses conclusions,

Nous nous inscrirons dans une démarche de redécouverte des savoirs et des savoir-faire ancestraux (« indigenous skills ») pour mieux les faire connaître et les valoriser dans cette nouvelle et actuelle perspective de lutte contre le changement climatique

Nous nous engageons à nous inscrire dans une démarche d'information sur la lutte contre les changements climatiques auprès des générations futures , en cohérence avec les objectifs de l'EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable);

Actions et projets

Nous nous engageons à inventorier les actions remarquables et démultipliables dans le domaine du développement durable et du changement climatique menées par les Jeunes Chambres Economiques Locales, ainsi que celles des partenaires et parties prenantes qui se seraient fait connaître auprès des JCEL,

Nous nous engageons à initier des démarches permettant de diffuser et promouvoir ces dites actions,

Nous nous engageons à soutenir les projets de nos membres, et des Jeunes Chambres Economiques Locales, qui contribueraient à la lutte contre le réchauffement climatique, à savoir :

- - les économies d'énergie et les énergies renouvelables
- - le maintien de la biodiversité
- - les modes de transport alternatif
- - le recyclage des déchets
- - les économies d'eau et de matières premières
- - les partenariats avec les autres acteurs économiques et acteurs de la société civile

Nous nous engageons à soutenir et valoriser de manière spécifique les projets des **Jeunes Chambres Economiques Locales des Fédérations : Guyane Antilles Française, Océan Indien, Polynésie Française** concernant la lutte contre les changements climatiques, compte tenu de la vulnérabilité accrue des territoires ultramarins, et de l'urgence des actions d'adaptation. Dans ce domaine, nous nous engageons avec l'appui de nos partenaires, à identifier les relais potentiels et les experts des territoires ultramarins nécessaires.

Nous nous engageons à faire un point d'étape régulier de nos actions, et de celles des Jeunes Chambres Economiques Locales, en évaluant les résultats au regard de la lutte contre le changement climatique.

Exemplarité

Nous nous engageons à mettre en œuvre des actions exemplaires lors de nos réunions nationales, à savoir une réduction des gaz à effet de serre, une utilisation rationnelle des ressources disponibles, un meilleur recyclage des déchets, et, le cas échéant, une compensation de ces émissions par des programmes labellisés d'énergies renouvelables, de maîtrise de l'énergie ou de reforestation dans des pays moins avancés

Nous nous engageons à diffuser auprès des Jeunes Chambres Economiques Locales, ainsi qu'auprès de nos partenaires, nos actions en matière de réunions et manifestations éco-responsables,

Nous nous engageons à inciter l'ensemble de nos membres à adopter un comportement responsable,

Partenariats et communication

Nous nous engageons à identifier, dans notre propre réseau, dans notre environnement local, ainsi qu'auprès de nos partenaires, les experts qui pourront nous apporter leur appui, ainsi que leurs connaissances, pour mettre en œuvre, et diffuser nos actions en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique,

Nous nous engageons à promouvoir, auprès de la Jeune Chambre Internationale, nos présents engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique, afin de matérialiser la participation de la JCEF aux grands défis internationaux, et de faire connaître nos actions locales, qui peuvent être démultipliées,

Nous nous engageons à examiner, en accord avec l'ensemble de nos représentants, et de la Jeune Chambre Internationale, notre participation active au réseau « Climate Neutral Network » du Programme des Nations Unies pour l'Environnement,


Nous nous engageons à utiliser cette présente déclaration auprès de nos partenaires, tant industriels, que publics, associatifs ou institutionnels, afin que ceux-ci puissent nous apporter leur soutien dans nos actions,

Nous nous engageons à contribuer auprès des organisations francophones membres la Jeune Chambre Internationale, aux initiatives en faveur de la lutte contre le changement climatique, notamment celles qui pourraient servir de point d'appui à de futurs Mécanismes de Développement Propre (MDP),

Nous nous inscrivons dans une démarche de responsabilisation en incitant nos partenaires à inclure une clause de développement durable dans leur Convention de partenariat avec la JCEF,

Nous nous engageons, enfin, à mettre en œuvre tous les partenariats nécessaires, pour porter à connaissance cette présente déclaration auprès des instances nationales et internationales qui pourraient lui servir de relais et de soutien lors de la Conférence des Parties de Copenhague, afin que les parties en présence sachent qu'elles peuvent compter sur le soutien actif et volontaire de l'ensemble de la Jeune Chambre Economique Française, mouvement des jeunes citoyens entrepreneurs,

Fait à Angers le 6 novembre 2009



Guillaume AUBANEL

Président National 2009 de la Jeune
Chambre Economique Française